



Association Vaudoise des Ecoles Privées

Une association engagée pour ses membres



Créée il y a 76 ans, l'Association Vaudoise des Ecoles Privées (AVDEP) réunit 51 établissements, soit 90% des élèves vaudois du secteur privé. Offrant un service de conseil auprès des parents et des élèves, elle tient également un rôle important de consultation auprès des autorités publiques pour défendre les intérêts de l'enseignement privé. *Bien Vivre* a rencontré Baptiste Müller, secrétaire général de l'association.



Pouvez-vous revenir sur les origines de l'association et ses principales missions?

L'association a été fondée en 1940 par les différents directeurs des établissements privés du canton. L'objectif était de défendre leurs intérêts vis-à-vis de l'Etat mais aussi de favoriser la venue d'étudiants étrangers tout en valorisant les qualités de l'enseignement privé vaudois, des buts encore poursuivis aujourd'hui par l'AVDEP au travers d'un important volet politique. L'Association aide également les parents à choisir une école en les orientant vers les différents établissements et en les accompagnant dans leurs démarches. A ce jour, elle compte 51 membres regroupant 14750 élèves.

Comment se portent les écoles privées vaudoises?

L'époque à laquelle les écoles privées avaient des listes d'attente importantes et étaient obligées de refuser des élèves est maintenant révolue. La rentrée scolaire 2016-2017 s'est bien déroulée et les effectifs des élèves accusent une légère diminution. En effet, malgré une concurrence internationale accrue, notamment avec l'Angleterre ou Singapour, les écoles privées vaudoises continuent à tirer leur épingle du jeu.

Quels sont selon vous les points forts des écoles privées vaudoises face aux établissements étrangers?

Le canton de Vaud offre tout d'abord un cadre exceptionnel, entre lacs et montagnes, propice à de nombreuses activités. Elles répondent également aux besoins des enfants d'expatriés particulièrement nombreux dans la région en raison de la forte présence d'entreprises internationales. De manière générale, on peut parler d'un véritable cercle vertueux, puisque si les écoles privées bénéficient de la présence des entreprises multinationales installées dans le canton, elles attirent également ces dernières. Nombreuses sont celles à proposer la scolarisation des enfants dans le privé comme «avantage» pour recruter de nouveaux employés. Les écoles vaudoises sont extrêmement multiculturelles et nombreuses proposent des diplômes internationaux.

Tous les programmes proposés par nos membres ne sont cependant pas en concurrence internationale. En effet, la diversité des établissements est très large au sein de notre association et permet de répondre à de nombreux besoins de formation.



Comment vous positionnez-vous par rapport aux écoles publiques?

Loin d'être en opposition avec les écoles publiques, nous nous considérons plutôt comme complémentaires. Les écoles privées offrent un enseignement spécialisé à même de répondre à certains types de besoins éducatifs identifiés par les parents. Tout comme les écoles publiques, nous devons cependant répondre à des critères de qualité fixés par le canton. Il faut savoir que toutes les écoles membres de l'AVDEP sont accréditées de manière externe. Par ailleurs, le secteur privé bénéficie d'une plus grande rapidité d'adaptation, tant aux nouvelles technologies qu'aux disciplines, comme par exemple l'entrepreneuriat.





Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés vos membres actuellement?

L'application de la votation du 9 février 2014 représente un enjeu majeur pour nos membres. Nous nous battons pour que les étudiants soient exclus des contingents d'immigration. On s'achemine vraisemblablement vers une solution basée sur la préférence nationale par branche, ce qui ne devrait pas impacter le domaine scolaire, en espérant toutefois que les demandes, parfois complexes, de visas puissent être facilement réalisées par les élèves. Les écoles privées jouent un vrai rôle dans l'attractivité économique de la région et représentent un atout pour les entreprises qui recrutent des professionnels hautement qualifiés s'installant avec leur famille dans le canton de Vaud. De plus, les écoles doivent pouvoir continuer à recruter à l'étranger, particulièrement les enseignants bilingues parfois difficiles à trouver sur le marché suisse.

Sur le plan pédagogique, la demande principale des parents porte sur l'initiation précoce aux langues étrangères.

Autre enjeu, la révision de la loi sur l'enseignement privé (LEPr): elle vise à fixer des exigences et des limites plus précises aux écoles privées, en particulier à celles qui seraient tentées de privilégier l'enseignement de théories non fondées sur les connaissances scientifiques reconnues, comme le créationnisme. Si pour le moment cette révision n'en est qu'au stade embryonnaire, nous suivons de près les discussions.

Depuis quelques années, l'AVDEP s'engage pour promouvoir l'accessibilité de l'enseignement privé. Pouvez-vous nous en dire davantage?

A l'occasion de notre 70^e anniversaire en 2010, nous avons créé une fondation ayant pour but de donner un coup de pouce à des élèves suivant une formation privée. Il s'agit de la Fondation vaudoise pour l'accès à l'enseignement privé, qui distribue des bourses d'études, sur dossier. L'AVDEP fait régulièrement des dons à cette fondation, une initiative dont nous sommes particulièrement fiers.



AVDEP

Route du Lac 2 • 1094 Paudex
CP 1215 • CH-1001 Lausanne

Tél. +41 58 796 33 00 • Fax +41 58 796 33 11
info@avdep.ch • www.avdep.ch